

Documents à consulter	Compétences évaluées	Annexes à rendre	Barème
	1^{ère} Partie: Réception des marchandises, mise en réserve et en rayon, action promotionnelle.		60 points
Document A Document B	Travail 1 > Question 1.1: relever les anomalies) > Question 1.2: informer le responsable	Annexe 1 Annexe 2	12 points 3 points
Document B	Travail 2 > Question 2.1: compléter les fiches de stock		
	Travail 3 > Question 3.1: indiquer le lieu de stockage	Annexe 3 Annexe 4	15 points
	Travail 4 > Question 4.1: sélectionner les produits à mettre en rayon	Annexe 5	4 points
	Travail 5 > Question 5.1: tenir à jour la signalétique > Question 5.2: réaliser le pancartage professionnel	Annexe 6 Annexe 7 Annexe 8	4.5 points 7.5 points 14 points
	2^{ème} Partie: Application des règles d'hygiène et de conservation des produits alimentaires		60 points
	Travail 6 > Question 6.1: identifier les règles d'hygiène spécifiques aux personnes	Annexe 9	5 points
Document C	Travail 7 > Question 7.1: indiquer les températures de conservation (Co) > Question 7.2: sélectionner la démarche à suivre (Co)	Annexe 10	8 points 12 points
	Travail 8 > Question 8.1: éviter les comportements à risque (Co)	Annexe 11	15 points
Document D	Travail 9 > Question 9.1: ranger les fromages en réserve (Co) > Question 9.2: indiquer l'ordre chronologique de la procédure de nettoyage (Co)	Annexe 12 Annexe 13	8 points 12 points
			<u>120 points</u>

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II

CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ <i>Option A : Produits alimentaires</i>	EP2	CORRIGÉ	Durée : 1h30 Coef. : 6	Session 2002	1/6
---	-----	----------------	---------------------------	--------------	-----

TRAVAIL 1 (15 points)

- Question 1.1 - Annexe 1: relever les anomalies constatées (12 points)

Référence	Désignation	Anomalie(s) constatée(s)
2034	Cantal doux	Non livré
0044	Saint Nectaire	Commandé 2, reçu 3
0012	Gruyère	Commandé 3, reçu 2

→ 0 ou 4 points par ligne

- Question 1.2 - Annexe 2: choisir la personne (3 points) : le chef de rayon = Mr JACQUES

→ 0 ou 1 point par ligne

TRAVAIL 2 (15 points)

- Question 2.1 - Annexe 3 et Annexe 4 : compléter les fiches de stock

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II					
CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ <i>Option A : Produits alimentaires</i>	EP2	CORRIGÉ	Durée : 1h30 Coef. : 6	Session 2002	2/6

Désignation: BRIE		STOCK MINI: 2		STOCK MAXI: 5
Référence: -----1480-----				
Opération	Date	Entrées (quantités)	Sorties (quantités)	Stock disponible
Stock initial	1/05			5
Sortie	3/05		3	2
Entrée	5/05	3		5
Sortie	8/05		1	4
Sortie	10/05		1	3
Entrée	12/05	1		4
Sortie	17/05		2	2
-----ENTREE-----	19/05	-----3-----	-----	-----5-----

→ 7,5 points pour l'annexe 3

Désignation: ROQUEFORT SOCIETE		STOCK MINI: 2		STOCK MAXI: 4
Référence: -----1262-----				
Opération	Date	Entrées (quantités)	Sorties (quantités)	Stock disponible
Stock initial	1/06			4
Sortie	4/06		2	2
Entrée	6/06	2		4
Sortie	9/06		1	3
Entrée	12/06	1		4
Sortie	17/06		2	2
-----ENTREE-----	19/06	-----2-----	-----	-----4-----

→ 7,5 points pour l'annexe 4

TRAVAIL 3 (4 points)

➤ Question 3.1 - Annexe 5: indiquer le lieu de stockage (4 points)

Réfrigérateur à température positive

→ 0 ou 4 points

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II					
CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ <i>Option A : Produits alimentaires</i>	EP2	CORRIGÉ	Durée : 1h30 Coef. : 6	Session 2002	3/6

TRAVAIL 4 (4,5 points)

➤ Question 4.1 - Annexe 6: sélectionner les caissettes à mettre en rayon (4,5 points)

Quantité(s) en réserve	Date de livraison	Quantité(s) à mettre en rayon
1	10/05	1
2	17/05	2
4	19/05	0

➔ 1,5 points par ligne

TRAVAIL 5

➤ Question 5.1 - Annexe 7: calculer le prix au kilo après réduction.

Montant de la réduction = **1,35 euros**

Prix au kilo après réduction = **12,15 euros**

Détail des calculs = $13,50 \times 0,10 = 1,35$ $13,50 - 1,35 = 12,15$ euros

Ou $13,50 \times 0,90 = 12,15$ $13,50 - 12,15 = 1,35$ euros

➔ 0 ou 2,5 par réponse soit 7,5 points

➤ Question 5.2 - Annexe 8 : réaliser une affiche

L'affiche doit comporter:

- Le nom du produit, "Roquefort Société"	2 ou 0	} soit 10 points
- Le prix avant réduction (barré)	2 ou 0	
- Le prix après réduction	2 ou 0	
- Le terme " PROMOTION"	2 ou 0	
- Les dates (du 25 juin au 2 juillet)	2 ou 0	

Noter l'esthétique, le soin apporté, l'orthographe, les couleurs : **4 points maximum**

➔ soit 14 points au total

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II					
CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ <i>Option A : Produits alimentaires</i>	EP2	CORRIGÉ	Durée : 1h30 Coef. : 6	Session 2002	4/6

TRAVAIL 6 (5 points)

- Question 6.1 - Annexe 9 : sélectionner une tenue

Situation 2

→ 0 ou 5 points

TRAVAIL 7 (20 points)

- Question 7.1 - Sur la copie : indiquer des températures de conservation (8 points)

Température minimale = + 6° ; Température maximale = + 8°

La mention "Celcius" n'est pas exigée ; la mention "+" est obligatoire; la mention "°" est obligatoire. Enlever un point si la mention "température minimale" n'est pas indiquée. Idem pour la mention "température maximale"

→ 0 ; 3 ou 4 points par ligne

- Question 7.2 - Annexe 10: sélectionner la démarche à suivre (12 points)

Cas 1: Couper l'entame et le laisser en rayon
Cas 2: Couper l'entame
Cas 3: Le jeter

→ 0 ou 4 points par ligne

TRAVAIL 8 (15 points)

- Question 8.1 - Annexe 11: éviter les comportements à risque (15 points)

1. Morceau de fromage tombé au sol: Je le jette
2. Vous serrez la main...: Je me lave les mains ou je mets des gants propres
3. Vous devez couper du Cantal: Je change de couteau
4. Vous vous coupez: Je désinfecte et j'isole la plaie
5. Vous aidez l'employé: Je me lave les mains ou je mets des gants propres

→ 0 ou 3 points par ligne (ligne 4: 1,5 + 1,5) - Accepter toutes réponses logiques

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II				
CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ <i>Option A : Produits alimentaires</i>	EP2	CORRIGÉ	Durée : 1h30 Coef. : 6	Session 2002
				5/6

TRAVAIL 9 (20 points)

➤ Question 9.1 - Annexe 12: ranger les fromages en réserve (8 points)

Emplacement B : fromages conditionnés ; Emplacement A: fromages non conditionnés

- ➔ **Si non conditionnés autre emplacement que A = 0 point**
- Si non conditionnés et conditionnés sur emplacement A = 4 points**
- Si non conditionnés (A) et conditionnés (B) = 8 points**

➤ Question 9.2 - Annexe 13: indiquer l'ordre chronologique (12 points)

8 ; 5 ; 2 ; 4 ; 1 ; 6 ; 3 ; 7

➔ **0 ; 6 (une erreur) ou 12 points**

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II					
CAP EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ <i>Option A : Produits alimentaires</i>	EP2	CORRIGÉ	Durée : 1h30 Coef. : 6	Session 2002	6/6